



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le lundi 11 mars 2024 à 20 heures. La séance est présidée par madame la mairesse, Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette séance :

Madame la conseillère : Sophie Desrosiers  
Messieurs les conseillers : Claude Bélisle  
Sylvain Loyer  
Pierre-Luc Payette  
Jean Bourgeois

Était absent monsieur Serge Rivest.

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à la séance monsieur Benoît Grimard, directeur général et greffier-trésorier.

### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2024
4. GESTION ADMINISTRATIVE
  - 4.1 APPUI JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE
  - 4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ACQUISITION DU LOT 6 520 476
  - 4.3 APPUI POUR LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE
  - 6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER
  - 6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS
  - 6.3 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT
  - 6.4 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS
7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
10. LOISIRS ET CULTURE
11. SÉCURITÉ PUBLIQUE
12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20 heures et présidée par madame Ghislaine Pomerleau, mairesse de Saint-Liguori. Monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la séance.

2024-042

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;



CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,  
Appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Loyer,

et résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2024-043

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2024**

CONSIDÉRANT QUE le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et par conséquent, il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par monsieur Jean Bourgeois,  
Appuyée par madame la conseillère Sophie Desrosiers,

et résolu :

QUE LE conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **4. GESTION ADMINISTRATIVE**

2024-044

#### **4.1 APPUI JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Desrosiers  
Appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Loyer,

et résolu de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2024-045

**4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ACQUISITION DU LOT 6 520 476**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un projet de développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT QU'il faudra la construction d'une nouvelle rue;

CONSIDÉRANT QUE le lot servant à la future rue sera vendu pour 1 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean Bourgeois,

et résolu :

D'autoriser Madame Ghislaine Pomerleau mairesse et Monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Liguori tous les documents pour donner effet à cette résolution. D'autoriser le paiement des frais de notaire pour un montant maximum de 3 000 \$. D'imputer cette dépense au poste 23.040.13.721.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2024-046

**4.3 APPUI POUR LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le CREVALE réussit à mobiliser les Lanaudois(e)s à l'égard de la réussite éducative, et ce, depuis près de 20 ans, et que l'engagement des partenaires et la multiplication d'initiatives en réussite éducative sont le reflet d'une grande mobilisation régionale;

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves après sept ans (sexes réunis) a, quant à lui, augmenté de façon marquée entre 2006 et 2020, passant de 67,6 % à 78,3 %, et que, bien que ces résultats soient certes réjouissants, il est important de demeurer vigilants et de poursuivre nos actions concertées, car les enjeux semblent se complexifier;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire est l'affaire de tous, que l'école a besoin de notre appui et que notre Municipalité a aussi un rôle



à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses citoyens apprenants;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire représentent un moment fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Desrosiers, Appuyé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,

et résolu :

De reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre Municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux JPS 2024 afin que notre Municipalité soit reconnue comme un + pour la réussite éducative de ses citoyens en formation, et ce, en réalisant les actions suivantes :

- A. Afficher les couleurs et porter les messages des JPS 2024 par le biais de nos outils de communication (médias sociaux, journal municipal, panneau électronique, site Web, infolettre, etc.);
- B. Nommer un délégué en matière de réussite éducative pour la prochaine année. Pour faciliter les communications entre le CREVALE et notre municipalité, nous nommons à titre de délégué en matière de réussite éducative au sein de notre organisation. Nous nous engageons à lui communiquer les bonnes pratiques communes de concertation pour nous assurer qu'il puisse agir comme ambassadeur en la matière;
- C. S'inscrire et planifier une activité ou un projet tels que ;
  - Distribution des outils de sensibilisation dans notre Bibliothèque;
  - Accueil d'étudiants stagiaires;
  - Proposition d'activités parents-enfants;
  - Investissement dans la bibliothèque municipale;
  - Mise en place de corridors scolaires;
  - Marques de reconnaissance aux finissants de notre collectivité;
  - Marques de reconnaissance et d'encouragement à nos employés étudiants;
  - Projet collaboratif avec les écoles de notre milieu;
  - Obtention ou maintien de la certification OSER-JEUNES;
- D. Relever le défi du jeudi PerséVERT le 15 février 2024. La Municipalité s'engage à promouvoir ce mouvement québécois et à y participer en portant du vert, symbole de la jeunesse et de l'espoir, en guise de soutien à la réussite éducative.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**



Madame Ghislaine Pomerleau, mairesse ouvre la période de questions à 20 h 09 pour se terminer à 20 h 16 .

## 6. GESTION FINANCIÈRE

2024-047

### 6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

202400114 (I)	MARCHÉ DES RAPIDES	ESSENCE VOIRIE AU 2024-01-22	1 259,79 \$
202400115 (I)	MARIÈVE GRÉGOIRE	CONTE ANIMÉ SAINT-VALENTIN	100,00 \$
202400116 (I)	ROXANE RICARD	REMB INSCRIPTION COURS	126,00 \$
202400117 (I)	CARTE DE CRÉDIT VISA	CC FRAIS DE CRÉDIT CARTE	2,48 \$
202400118 (I)	MRC DE MONTCALM	QUOTE-PART ÉVALUATION	3 379,62 \$
202400119 (I)	MUN. ST-CHARLES-	QUOTE-PART INCENDIE	14 282,00 \$
202400120 (I)	ENTREPRISES MICHAEL	4E VERS DÉNEIGEMENT 2023-	55 360,74 \$
202400121 (I)	AMAZON	CC CAMP DE JOUR	6,89 \$
202400122 (I)	WALMART JOLIETTE	CC ACHAT BUR MUN ET CONTE	64,96 \$
202400123 (I)	CARTE DE CRÉDIT VISA	CC FRAIS DE CRÉDIT CARTE	7,46 \$
202400124 (I)	BELL CANADA	CC COMMUNICATIONS	258,80 \$
202400125 (I)	DOLLARAMA	CC ACHATS SURPRISES	76,46 \$
202400126 (I)	PRESTO CLUB ENTREPÔT	CC ACHATS SURPRISES	353,96 \$
202400127 (I)	CLUB FADOQ LE SOLEIL	CONTRIBUTION FINANCIÈRE	3 000,00 \$
202400128 (I)	CLUB DE SOCCER AS	CONTRIBUTION FINANCIÈRE	3 000,00 \$
202400129 (C)	DESJARDINS ASS.	ASSURANCES COLLECTIVES	3 456,81 \$
202400130 (I)	DESJARDINS ASS.	ASSURANCES COLLECTIVES	3 359,64 \$
202400131 (C)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	113,83 \$
202400132 (I)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	113,83 \$
202400133 (I)	ANNIE LEMARBRE	FRAIS DÉPLACEMENT RÉUNION	83,82 \$
202400134 (I)	DANIELLE POULIOT	REMB. ACHAT ARTICLE BUREAU	36,99 \$
202400135 (I)	JEAN-CHARLES PRÉVOST	REMB. ARTICLE MÉNAGER	11,49 \$
202400136 (I)	AMILIA	LOGICIEL CAMP DE JOUR	113,83 \$
202400137 (I)	REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	863,20 \$
202400138 (I)	CENTRE DE SERVICES	REMISES DE L'EMPLOYEUR	13 899,29 \$
202400139 (I)	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 327,19 \$
202400140 (I)	SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR	175,98 \$
202400141 (I)	RETRAITE QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 037,52 \$
202400142 (I)	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE	IMMATRICULATIONS VOIRIE	2 286,47 \$
202400143 (I)	MRC DE MONTCALM	QUOTE-PART ÉVALUATION	3 379,62 \$
202400144 (I)	LE GROUPE HARNOIS	MAZOUT BIBLIOTHÈQUE	1 272,69 \$
202400145 (I)	EBI ENVIRONNEMENT INC.	ACHAT BACS BLEU ET BRUN	3 524,49 \$
202400146 (I)	CODERRE O. & FILS SAINT-	ENTRETIEN BUREAU MUNICIPAL	11,92 \$
202400147 (I)	SERGE DAIGLE ÉLECTRICIEN	RÉPARATION LUMIÈRES DOM.	819,48 \$
202400148 (I)	MUN. SAINT-JACQUES	INFIRMIÈRE MILIEU RURAL	270,00 \$
202400149 (I)	MUN. ST-CHARLES-	QUOTE-PART INCENDIE	14 282,00 \$
202400150 (I)	BÉLANGER SAUVÉ	HONORAIRES JURIDIQUES	615,70 \$
202400151 (I)	PITNEY WORKS	RECHARGE TIMBRES ENVOI	1 217,46 \$
202400152 (I)	XEROX CANADA LTÉE	FRAIS IMPRESSION	2 338,39 \$
202400153 (I)	LIBRAIRIE MARTIN INC.	COMMANDE LIVRES BIBLIO	91,09 \$
202400154 (I)	LES SERVICES EXP INC.	ASSISTANCE TECHNIQUE	770,33 \$
202400155 (I)	PITNEY BOWES	LOCATION TIMBREUSE	43,91 \$
202400156 (I)	NORDIKEAU INC.	PRÉLÈVEMENT ANALYSES EAUX	352,11 \$
202400157 (I)	LANAUBAC	LOC. CONTENEUR GARAGE	977,29 \$
202400158 (I)	SERRURIER VINCENT INC.	ACHAT DE CLÉS BUR. MUN.	143,72 \$



202400159 (I)	SPECTRALITÉ SIGNOPLUS	PANNEAUX SIGNALISATION	114,98 \$
202400160 (I)	HAMSTER	ACHAT LIVRES BIBLIOTHÈQUE	766,27 \$
202400161 (I)	RUE DES BEAUX ARTS	COURS DE DESSIN SESSION	1 878,12 \$
202400162 (I)	CHAUSSURES HUSKY	ACHAT VÊTEMENTS VOIRIE	595,46 \$
202400163 (I)	NANOTECH	SERVICE PROBLÈMES ORDI	146,59 \$
202400164 (I)	CAFÉ DES PLAINES	PRODUITS CHLORE ENTRETIEN	326,02 \$
202400165 (I)	LUCIOLE	INTERNET BIBLIOTHÈQUE	417,03 \$
202400166 (I)	ACADÉMIE PARA'S'COOL	ACTIVITÉ FÊTE DES NEIGES	776,08 \$
202400167 (I)	JEAN-CHARLES PRÉVOST	MÉNAGES BUR MUN ET ENTRÉE	875,00 \$
202400168 (I)	DHC AVOCATS	FORFAIT TÉLÉPHONIQUE	574,88 \$
202400169 (I)	BELL CANADA	AD COMMUNICATION CHALET	96,46 \$
202400170 (I)	FONDS DE L'INFORMATION	AVIS DE MUTATIONS	40,00 \$
202400171 (I)	TOURISME LANAUDIÈRE	ADHÉSION 2024 BALANCE	29,90 \$
202400172 (I)	CCAQ	STATION DE POMPAGE ÉGOUT	193,16 \$
202400173 (I)	MUN. ST-CHARLES-	FOURNITURES SERVICES	2 199,00 \$
202400174 (I)	NORDIKEAU INC.	EXPLO EAU POTABLE/USÉE	7 941,91 \$
202400175 (I)	NATHALIE LÉVESQUE	FRAIS DÉPLACEMENT DÉPÔTS	54,50 \$
202400176 (I)	AMAZON	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202400177 (I)	COMMISSION DES	CC MISE À JOUR REGISTRE	72,25 \$
202400178 (I)	CANADIAN TIRE	CC ASPIRATEUR ET SACS	177,72 \$
202400179 (I)	POSTE	CC ENVOI POSTAL AVIS	193,09 \$
202400180 (I)	WALMART JOLIETTE	CC ALIMENTS CHASSE COCO	40,66 \$
202400181 (I)	PRESTO CLUB ENTREPÔT	CC ALIMENTS FÊTES DES	92,94 \$
202400182 (I)	SUPER C	CC ALIMENTS FÊTES DES	12,99 \$
202400183 (I)	SAIL	CC ACHAT VÊTEMENTS VOIRIE	273,63 \$
202400184 (I)	HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC LUMIÈRES RUES	398,69 \$
202400185 (I)	PIÈCES DE CAMIONS	ENTRETIEN ET RÉPARATION	1 029,45 \$
202400186 (I)	NORDIKEAU INC.	EXPLO EAU POTABLE/USÉE	3 506,74 \$
			163 104,26 \$
		SALAIRES DES EMPLOYÉS	30 404,87 \$
		SALAIRES DES ÉLUS	6 770,08 \$
		TOTAL DES SALAIRES	37 174,95 \$
		GRAND TOTAL	200 279,21 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par des employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement numéro 2023-463. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 CM.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Loyer,  
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Bélisle,

et résolu :

Que le conseil municipal approuve la liste des comptes à payer des numéros 202400114 à 202400186 au montant de 200 279,21 \$.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS**

Aucun dépôt du rapport des engagements.



### **6.3 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Dépôt du rapport des activités de fonctionnement au 29 février 2024.

### **6.4 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS**

Dépôt du rapport des activités d'investissements au 29 février 2024.

### **7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

### **8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **10. LOISIRS ET CULTURE**

### **11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame Ghislaine Pomerleau, mairesse ouvre la période de questions à 20 h 20 pour se terminer à 20 h 22.

### **2024-048 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bélisle, appuyé par monsieur le conseiller Jean Bourgeois et résolu de lever la séance à 20 h 23.

Madame la mairesse demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

  
Ghislaine Pomerleau, mairesse

  
Benoît Grimard, directeur  
général et greffier-trésorier

Je, Ghislaine Pomerleau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
Ghislaine Pomerleau, mairesse

